

Département **S**ociété, **D**éveloppement, **U**rbanisation
(S. D. U.)

Documents de Travail

ORSTOM

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION



INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

LA NOTION DE SOUS - PRODUITS

Bernard LACOMBE

Département "Société, Développement, Urbanisation"

AXE 2 "REALITES ET STRATEGIES DU DEVELOPPEMENT"

DOCUMENT DE TRAVAIL N° 20

NOVEMBRE 1988

Résumé

Le présent article veut, après avoir cerné d'une manière générale l'information démographique, montrer les conditions de l'utilisation secondaire de cette information à partir d'exploitations particulières d'enquêtes. Ces exemples permettent de poser la question de la validité de l'utilisation des sous-produits d'une enquête.

TABLES DES MATIERES

Résumé.

Introduction.

Observation liminaire.

Les informations périphériques.

Le complexe objectif X méthode.

Ménage et famille en démographie.

Le groupe de migrant.

Les événements matrimoniaux.

Conclusion.

Annexe.

Bibliographie.

Introduction

L'examen d'un rapport d'enquête commence très généralement par ces termes :

"L'objectif de l'enquête était ..." et très souvent on trouve quelque part, plus loin, dans le rapport :

"Mais on a pu aussi ...".

Les auteurs sont toujours conscients du phénomène de couvrir un champ plus large que leur investigation de départ.

S. FREUD l'avait noté quant à lui dans sa Contribution à l'histoire du mouvement psychanalytique (1968 : 82).

"Mais Le chercheur trouvait souvent plus qu'il ne voulait trouver " (Ce faisant, il semble faire une citation connue de ses lecteurs). Que rares soient les chercheurs qui trouvent également ce qu'ils cherchent est une autre question, ils obtiennent, hélas, moins que ce qu'ils voulaient, tout en obtenant plus que ce qu'ils ne cherchaient.

L'objet de ce papier est d'étudier ce phénomène, en se limitant aux enquêtes démographiques. Nous verrons à partir d'exemples concrets comment peut être posée la question du sous-produit des enquêtes démographiques, car qui dit produit défini, recherché, et produit plus large, obtenu, dit bien qu'une enquête, fournit, par sa simple application, des données autres, des sous-produits.

Observation liminaire

Le propos de ce papier devant se limiter aux enquêtes statistiques, il est nécessaire de les définir. La pratique des statisticiens montre une grande diversité - comme toute pratique - et il est des discussions qui tournent en querelles, alors qu'une explication de vocabulaire aurait pu les éviter.

Une enquête est dite statistique à partir du moment où elle avec un questionnaire normalisé, une population et qu'elle analyse les chiffres obtenus.

. Ce questionnaire est unique ou *multiple*, c'est à dire composé de sous-questionnaires coordonnés.

. Le terme population est pris ici au sens statistique et pourrait ne pas se limiter aux populations humaines. (Pour la démographie ~~de~~ cette population peut être composée d'individus, de ménages ...).

. Que toutes les unités de cette population soient interrogées ou qu'il n'y ait qu'un sondage, cela est hors de notre propos.

. De même la taille de la population observée est sans importance : lot de champs, ou village ou population d'un pays ...

La notion de base est donc l'usage d'un questionnaire systématique et son exploitation statistique, c'est à dire chiffrée.

Nous ~~excluons~~^{lu} de notre champ d'étude les questionnaires dits qualitatifs, qui peuvent être tout aussi systématiques mais ne sont pas exploités statistiquement (et parfois ils pourraient l'être, mais ceci est une autre histoire).

Certains s'étonneront de ce que nous ayons, volontairement rassurons-les, confondu statistique et démographie en parlant d'enquêtes statistiques et non d'enquêtes démographiques.

La démographie est une discipline scientifique quantitative et la démographie uniquement qualitative n'a aucun statut scientifique : ce n'est qu'un discours scientifique - dont nous reconnaissons tout l'intérêt.

En tant que science particulière (y a-t-il, actuellement, une science au général ?). La démographie est une science double, fille de la statistique. Que sur le plan historique la démographie ait des titres de noblesse et qu'elle ait bien souvent précédé la statistique proprement dite ne change rien à l'affaire sur le plan logique, (*n'hésitons* pas devant les grands mots : épistémologique). Tout ceci ne veut pas dire que le quantitatif puisse faire l'économie de la pensée et que la démographie, comme la statistique d'ailleurs (qu'elle s'applique aux choses matérielles ou aux faits économiques et sociaux), soit limitée à s'exprimer en chiffres, bien au contraire d'ailleurs : les chiffres sont si faussement solides !

Il faut donc bien établir la perspective dans laquelle se situe cette étude : la démographie découle de données chiffrées, obtenues par des enquêtes fondées sur des questionnaires systématiques.

Les informations périphériques

Toute pratique scientifique vise un objectif à travers une certaine méthode.

Le résultat obtenu peut se décomposer en deux ordres :

- . le résultat visé, appelé "objectifs" (principaux et autres) ;
- . les informations périphériques.

Il peut arriver que celles-ci soient plus intéressantes que celui-là, qui parfois peut, ne pas être atteint. Ce cas n'est pas d'école si l'on considère l'énorme quantité de travaux de collecte qui dorment en l'état documents bruts jamais analysés.

Le déploiement d'une pratique scientifique ne peut se limiter au champ précis visé, surtout dans les sciences sociales où la saisie de phénomènes connexes est obligatoire car ces phénomènes sont liés au phénomène lui-même que l'on veut observer, ou bien ils sont partie intégrante de toute collecte.

Par exemple, dans toute enquête il est nécessaire de repérer les sujets : lieux, date ...noms et prénoms. Pour s'en tenir à ces derniers, l'on remarque qu'ils peuvent faire l'objet d'une analyse particulière d'un recensement. Cela a été réalisé pour la France pour déterminer les noms de famille les plus fréquents (CYNCYNATUS et Al, 1972). On pourrait aussi déceler les modes dans l'attribution des prénoms par un examen des données fournies par l'état civil. Un colloque de la Société de Démographie Historique s'est tenu à Paris en 1980 sur les prénoms (dh, 1980). Mais l'on voit bien qu'une telle analyse, sur un matériau qui n'est pas destiné à priori pour une telle exploitation, ne répond qu'à un champ très étroit quant aux noms et prénoms. En effet si l'on veut savoir comment les gens s'appellent, il est nécessaire de monter une enquête ad hoc seule susceptible de permettre de connaître les surnoms, diminutifs, qualificatifs ... (voir Georges BOUCHART, 1982). Dans une telle enquête les noms et prénoms se trouvent être à la fois une information pour l'exécution de l'enquête et une information pour l'objet de l'enquête.

Une autre étude porte sur l'âge attribué par les médecins à leurs clients. Les médecins recueillent cette information pour "avoir une idée" sur leurs clients. L'analyse statistique de cette "idée" montre que l'erreur sur l'âge est plus importante qu'on aurait pu le penser (B. GARROS et A. COLVEZ, 1981). Et ceci est un argument de plus à se méfier de toute information qui n'est pas reliée à ses conditions d'obtention.

L'expérience prouve donc que toute enquête draine une information secondaire liée à sa pratique même. Il y a les nom-prénoms, mais il y aussi la nuptialité dans une enquête de fécondité, la fécondité des hommes dans une enquête généalogique ... Ces "petites choses" peuvent devenir très importantes. Tous les scientifiques le savent on investit une question, à laquelle on trouvera une réponse (ou pas) et d'autres questions se trouveront dévoilées par cette investigation. Très souvent l'on se trouve dans la position de celui qui cherchant de l'eau trouve du pétrole, reste à l'heureux élu à remarquer sa trouvaille et à ne pas reboucher le trou !

Ainsi Philippe COUTY, 1981, à propos de l'ouvrage de J. Y. MARCHAL :

"Chronique d'un cercle de l'AOF", déclare :

"Une fois de plus, le sous-produit d'une enquête se révèle au moins aussi intéressant que la recherche principale".

Le complexe objectif X méthode

Quand on examine une enquête démographique, l'on a affaire à un complexe "objectif X méthode".

L'objectif principal est rarement explicité car la démographie a cela de particulier qu'elle est en elle-même un objectif : discipline scientifique d'étendue restreinte, elle n'atteint que récemment une différenciation interne au niveau des instruments de collecte des données. L'adjectif "démographique" semble toujours suffire.

Par contre les objectifs particuliers étaient inclus dans la nomenclature des méthodes ou techniques instrumentales :

- . un recensement vise la structure de la population,
- . une enquête rétrospective veut observer le mouvement des 12 mois précédents.

Ceci explique que plus généralement, étant donné ce caractère restreint du champ scientifique de la démographie, on parle de questionnaires : questionnaires fécondité, migration, décès...

Donc l'objectif est toujours supposé évident : une enquête démographique sur le mouvement de la population impliquera toujours que l'on a également saisi la structure - la réciproque est beaucoup moins exacte -.

En effet le mouvement doit être rapporté à une population de référence sauf dans certaines investigations comme l'utilisation des registres paroissiaux, que ces travaux se pratiquent dans le champ de l'analyse de la démographie historique ou dans celui des enquêtes de confrontation réalisées par divers auteurs : BENOIT, LIVENAIS, LEVI, SODTER, en Haute-Volta (voir en bibliographie).

La méthode explicite l'objet, car elle est l'objet peut-on dire. Ou plutôt l'objet n'est rien d'autre qu'une approximation à travers une méthode. Il n'en reste pas moins que c'est l'examen des questionnaires qui permet de déterminer le champ exact de l'investigation.

Les enquêtes démographiques visent deux objectifs :

. le premier est l'analyse de l'état de la population, c'est une photographie de la structure de la population : répartition des individus selon différentes caractéristiques, en classes naturelles ou plus ou moins socialement déterminées : sexes, âges, instruction, situation matrimoniale, profession ...

. le second objectif des enquêtes démographiques est l'analyse du mouvement conçu comme passage des individus d'un état à un autre. Le mariage est le passage de l'état de non-marié à celui de marié, le divorce l'inverse. Le veuvage est pour un des conjoints un retour à l'état de non-marié, comme conséquence de l'événement qui a frappé de décès l'autre conjoint. Mais on connaît des événements difficiles à qualifier : un polygame suite à un divorce ou à un veuvage reste toujours marié ...

Tout changement de situation sociale ou biologique (le simple vieillissement) est susceptible d'une appréhension de type démographique. De même que toute population au sens statistique du terme de collection est susceptible d'analyse démographique : un corps de métier, un troupeau, un parc automobile, une clientèle ... Mais de toute façon, il faut bien considérer que cette population ou cette collection ne sont appréhendées et étudiées par la démographie qu'à travers les individus qui la composent.

Nous avons donc deux types d'informations : des données d'état et des données de mouvement et individus et données d'état.

Certains individus sont aussi des événements. Ainsi un résident nouveau est à la fois un résident et un migrant ; un nouveau-né est à la fois un nouveau résident, une naissance, une fin de grossesse. Il est donc un événement, et pour la population (en tant que naissance), et pour la mère (en tant qu'accouchement), mais il est aussi un individu de la population.

Dans la pratique même du métier de démographe, il est difficile de distinguer toutes ces nuances, mais dès que l'on exécute des enquêtes raffinées ou des analyses sophistiquées, la question doit être posée.

Notons que les enquêtes de mouvement sont en fait très rares. Ce qui est étudié est une succession d'état. Un peu comme dans un film c'est le rapprochement d'images fixes qui crée le mouvement. Les véritables enquêtes sur le mouvement ne peuvent être que des enquêtes longitudinales saisissant les mouvements eux-mêmes et non seulement leurs conséquences : l'état de marié est la conséquence du mariage, mais celui-ci n'est observé qu'en conséquence du rapprochement de deux états celui de célibataire (ou de non-marié) et celui de marié. Il est peut-être nécessaire d'explicitier ce point. D'une manière générale on distingue en démographie les analyses transversales des analyses longitudinales. Cependant cette distinction est sommaire et il faut regarder précisément que la démographie se caractérise par trois types de travaux :

- . ceux qui analysent les données transversales simples. Il s'agit là des analyses de recensement : photographie de la population à un instant donné.

- . ceux qui analysent une série de données transversales, plusieurs recensements par exemple, ou bien qui confrontent des données, portant sur la même population, qui sont d'origine différente : état civil et recensement par exemple, mais qui n'effectue pas un appariement cas par cas.

- . ceux qui effectuent des analyses longitudinales, c'est à dire qui suivent, non plus la population prise globalement, mais les individus de cette population, appariant cas par cas les modifications d'état des individus, au cours du temps d'observation. Ces études longitudinales sont souvent des études de générations mais peuvent toucher toute cohorte pertinente déterminable (cohorte de mariages ...).

Nous avons donc trois types de données démographiques :

- . les données d'état (recensement)
- . les données dynamiques (état civil, succession de recensements)
- . les données longitudinales (suivi des individus statistiques d'une cohorte).

Revenons sur un aspect de la démographie pertinent pour notre propos : qui dit démographie dit nombre, cependant une enquête démographique collecte parfois des informations non-statistiques. De celles-ci nous ne parlerons point : nous nous limiterons à l'examen des données internes à cette discipline : donc à des données statistiques en excluant la masse importante des données non-quantitatives qu'une enquête amasse, tant sur le plan de la méthode que sur le plan de la connaissance sociale et économique.

Ménage et famille en démographie

Les enquêtes démographiques se fondent, pour exécuter leur travail de collecte, sur des unités de résidence dites ménage, ou famille. Il s'agit des groupes de personnes, en principe apparentées, ayant le même toit et partageant les repas.

En Afrique, l'on distingue très généralement la concession. Zaka, yir, mbind, kër ... chaque langue a son vocable pour désigner cette unité résidentielle si typique qu'est un groupement de maisons limité dans l'espace par une clôture ou par une étendue non-bâtie, et qui regroupe des unités sociales que les Européens veulent à toutes forces dire "famille étendue" quand ils sont sociologues et exploitation quand ils sont agro-économistes (GASTELLU, J.-M., 1980) ...

Ceci étant il n'en reste pas moins que l'enquête de terrain prend appui sur ce groupement pour compter les individus, et l'expérience prouve que la concession évite double compte et omission, du moins dans des conditions sociales normales.

Cette dernière précision est donnée ici pour signaler que les grandes crises sociales et économiques perturbent la résidence et donc les enquêtes démographiques. Les années de sécheresse que l'Afrique de l'Ouest a connu récemment doivent sûrement avoir laissé des traces dans les différentes dimensions des études démographiques ...

L'idée est donc venue à plusieurs personnes d'analyser les informations ainsi groupées, quelque soient les réserves que l'on peut faire sur leur validité sociale.

Au Sénégal, pays largement privilégié par l'existence d'une équipe d'hommes de terrain qui se formèrent sur le tas depuis plus de 25 ans, l'on sait que la concession relevée par les enquêtes ne correspond pas exactement à la concession visible sur le terrain.

A juste titre les enquêteurs n'hésitent pas à scinder une concession "concrète", géographique, spatialement déterminée, en plusieurs, si les habitants estiment qu'ils forment plusieurs unités. Le concept en oeuvre n'est donc pas exactement la concession, c'est le ménage, sans pourtant qu'il faille trop chercher à le définir, sinon on tombe dans des problèmes de définition, dont la solution est tout aussi arbitraire.

Victor MARTIN (1970) a ainsi analysé les informations de l'enquête rétrospective de 1960-61 pour le Sénégal, en n'utilisant que les données de la région administrative du Sine - Saloum. Sa connaissance de la région et des populations, lui a permis une utilisation approfondie des résultats obtenus.

D'autres auteurs se sont livrés à l'analyse des données telles que les enquêtes et recensements démographiques les produisent (M. GARENNE 1981, B. LACOMBE 1975, 1982).

Deux types de procédure sont utilisées : la première consiste à se contenter des données telles qu'elles paraissent dans les publications d'enquêtes. En général, dans ce cas, les unités collectives, ménages ou familles sont déterminées par le chef de ménage, mais la composition démographique interne n'est pas, ou rarement prise en compte, (seul l'effectif est fourni) (P. SAADA, 1980).

La seconde elle, repart du document de base et ré-analyse à partir des informations brutes les unités collectives. Avec les moyens informatiques disponibles, essentiellement l'accès direct de l'ordinateur, si tout le document de base est chiffré, on n'a pas besoin de retourner au document d'enquête lui-même. Mais si l'on a omis seulement un renseignement alors les analyses secondaires peuvent être compromises.

C'est ainsi qu'en Côte d'Ivoire l'enquête à passages répétés à quelque peu négligé cette question des données collectives, en partant du principe - bon à priori si on l'entend comme précaution, et mauvais si on le transforme en certitude - que les informations sur les ménages sont de mauvaise qualité en Afrique puisque la population ne s'organise pas ainsi ... Et pour la strate d'Abidjan, la Direction de la Statistique a décidé d'engager un chiffrage particulier supplémentaire de la parenté - dont on sait ce qu'elle vaut, certes, mais on n'a pas mieux maintenant - (Ph. ANTOINE, M. DIALLO, Cl. HERRY, communication personnelle, Mars 1982), ce qui permettra l'analyse des regroupements de résidence et l'analyse de la démographie des unités collectives.

Nous avons avec les familles/ménages/concessions un des sous-produits les plus intéressants des enquêtes démographiques. C'est un produit sûr, payant pourrait-on dire et le temps n'est plus où l'on se moquait de ceux qui s'y attachaient.

Ainsi en Algérie, à partir du recensement de 1966, une exploitation particulière a été réalisée (CNRES, 1966), dont on peut seulement regretter qu'elle n'ait pas été valorisée par une analyse à la hauteur de l'effort fourni pour le chiffrage et l'exploitation informatique.

Signalons que le CICRED, a pris ce type de données comme base de son projet international d'étude de la famille (voir ROUSSEL L. in CICRED 1980).

L'étude la plus remarquable qui nous ait été donnée de lire sur l'analyse de telles données, est celle réalisée par Patrice VIMARD et ses collaborateurs (D. BENOIT et al., 1982). Là nous voyons combien quand elle est poussée à son maximum d'efficacité et d'intelligence, l'analyse statistique, démographique et sociale peut apporter en traitant ce qui, jusqu'à présent, était négligé dans la collecte démographique.

Avec cette étude nous arrivons à la limite du concept que nous développons dans ce papier : la qualité du travail d'exploitation et d'analyse donne un statut scientifique de premier ordre aux informations jugées habituellement comme des sous-produits d'enquête.

Le groupe de migrant

Les enquêtes démographiques saisissent des individus et l'analyse démographique les considère comme tels des atomes indépendants dont on saisit le lien statistique entre eux et entre les différents événements qui les affectent. Cependant, évidence, ces individus vivent en société : et donc les événements qu'ils connaissent ont aussi des conséquences susceptibles d'analyse de groupe. C'est ce que nous avons fait pour les migrants. (B. LACOMBE, 1969, 1972, 1975).

L'analyse du groupe de migrants est venue d'une part de l'évidence que la migration n'est pas un phénomène individuel et d'autre part de l'examen des documents d'enquête où ce fait apparaissait avec des références du genre : "suit un tel pour ...", "parti avec sa mère", "a suivi son mari ...". La migration étant un phénomène collectif, il restait à savoir comment l'on pouvait appréhender le problème.

La notion de groupe de migrants découle donc directement de celle, tout aussi empirique, de ménage ou de famille pour la population résidente.

Le groupe de migrants est défini par :

- . sa taille, de 1 à n
- . la nature de la migration, sa cause immédiate
- . les liens entre les migrants, ceux de parenté principalement
- . l'identité des lieux de départ et d'arrivée
- . l'identité des dates
- . l'existence d'un chef de groupe, celui que les migrants disent suivre
- . les caractéristiques essentielles des migrants, sexe et âge en particulier
- . la durée d'observation.

Ce dernier point, la durée d'observation, demande quelques explications.

Elle est le délai entre départ (émigration) ou l'arrivée (immigration) et la date de l'enquête. Elle introduit un point de méthode essentiel : ainsi pour une enquête à passages répétés, elle est de 3.9 mois chez les immigrés et de 4.4 mois chez les émigrés (banlieue de Dakar : Pikine, voir LACOMBE, 1972). La raison est que l'on repère les émigrations dans un fichier et plus le délai entre deux passages d'enquête est important, plus le nombre d'émigrations est élevé ; par contre pour les immigrations, on ne saisit que les immigrants restés sur place, qui ne sont pas repartis. Les migrants ont des caractéristiques sociales très différentes des résidents. Leurs ménages sont de taille plus restreinte (B. LACOMBE, 1975), ils sont de moyenne d'âge plus jeune ... Et en particulier ils ont la bougeotte. C'est une population instable et, en quelques pays, c'est des nomades au ralenti (les Antandroy à Madagascar, par exemple (G. ROY, 1963)). Ainsi dans les enquêtes à passages répétés, nous voyons apparaître des immigrés-émigrés : arrivés avant un passage d'enquête, ils partent peu après et sont repérés comme émigrants par le passage suivant. Mais ceux qui sont arrivés et partis entre deux passages d'enquête ne sont pas saisis, même si leur durée de résidence à ce qu'il faut bien appeler une étape, a été plus longue que celle des immigrés-émigrés repérés. Les moyens informatiques de l'époque où furent faites ces études (B. LACOMBE, 1972) ne permettaient pas de modifier un plan d'exploitation quand celui-ci avait été tracé, et ce phénomène des immigrés-émigrés avait été sous-estimé quant à son intérêt méthodologique lors de la mise au point des tableaux informatiques.

L'enquête à passages répétés de Côte d'Ivoire fournira probablement des informations sur de tels phénomènes (Ph. ANTOINE, M. DIALLO, Cl. HERRY, communication personnelle, Mars 1982).

Ainsi apparaît l'originalité des migrants et de leurs groupes, comme sous-produit de l'analyse des groupes de migrants : ils sont différents des ménages de résidents, ce que l'on ne soupçonnait pas à priori. Le migrant n'est pas l'inverse du résident ainsi que l'on pouvait le penser (cette idée apparaît implicite dans la conception des enquêtes) : il est autre. Quel autre ? cela dépassait les données statistiques disponibles et demandait d'autres recherches (voir B. LACOMBE et al., 1977).

L'analyse du groupe de migration a été rendue possible par le retour au document de base et par l'utilisation des mentions marginales portées lors de l'enquête par les enquêteurs. Sans toutes ces notations marginales, le phénomène de groupe dans la migration aurait été grossi.

En effet les groupes au départ sont plus importants que les groupes de migrants eux-mêmes. Ainsi, prenons un divorce : il provoque la dispersion de la famille : tous partent, admettons au même moment, mais dans des endroits différents : l'homme avec le chef de la famille reste, ses fils vont rejoindre leur oncle à un village et les enfants en bas âges partent avec leur mère. Nous avons deux groupes de migrants quand au seul examen des dates nous aurions conclu à un seul. Il est nécessaire de pouvoir juger avec la date, le lieu, la cause et non pas se contenter de la date, puisque le lieu est une donnée qui se révèle peu fiable. Par contre aux immigrations, la date permet de déceler le caractère perlé des arrivées que l'on juge par télescopage, groupées. Donc une simple exploitation informatique ne permet pas une vue parfaitement correcte du phénomène - mais elle donnerait cependant une approximation non négligeable, puisque tous les événements migration qui se seraient produits au même moment seraient regroupés, ce qui est grossier mais pas totalement inexact.

L'analyse des causes se trouve profondément bouleversée par ce système. Si un homme rejoint une zone pour cultiver, sa famille l'accompagne pour "raisons de famille", donc pour la migration de groupe, et même pour la migration perlée dont il a été fait mention plus haut, la cause doit être celle qui détermine l'ensemble des personnes à migrer et non les causes annexes ou conséquentes.

Pour mener cette analyse des groupes de migrants, il a fallu bâtir des outils appropriés à côté des indices classiques (% de population de telle sorte, rapports de masculinité ...) ce furent entre autres :

- . la distinction "groupe d'isolé" (1 personne), "groupe collectif" (2 personnes et plus)
- . la nature du groupe (parenté, village...), et la proportion de ménages biologiques
- . la taille moyenne des groupes collectifs
- . la fréquence relative des isolés, en tant qu'individus et en tant que groupes.

Exploiter les données sous-produits d'enquêtes, amène à s'interroger sur la validité de la procédure quant à l'exemple des groupes de migrants :

. les causes du phénomène sont-elles mieux définies, ou au contraire simplifiées, en affectant à chacun des membres et au groupe tout entier la cause affectant la migration du chef de groupe ? L'enquêteur notait : "raison de famille" car "suit le chef de groupe", mais n'est-ce pas la relation, de parenté essentiellement, qui amène l'enquêteur à noter cause familiale, car s'il n'y avait pas parenté le lien de groupe ne serait-il pas refusé par l'enquêteur lui-même ? Et alors il serait plus intéressant de ne garder que les dates et partir du fichier des individus pour créer les groupes ! Certes, les deux procédures seraient intéressantes à confronter. D'autres amèneront la question un peu plus loin que nos interrogations.

. l'image du phénomène migratoire apparaît tronquée. Ce n'est en effet pas une image pleine et entière car elle n'est qu'en apparence l'inverse de la résidence. L'enquête quant à elle, visait la résidence qui permettait de définir la population de base, dénominateur des taux à calculer. Mais l'analyse poussée de la migration fait apparaître d'une part le biais des migrants qui ne font que passer et d'autre part la non-réflexibilité entre la migration et la résidence. Il y a dans toute population des sous-populations dont le statut de résidence est variable.

. le phénomène comme expression de la réalité sociale s'est écrasé au profit du phénomène comme expression de la réalité méthodologique de l'enquête.

Dans une étude (B. LACOMBE, 1975) nous avons montré à propos de données tunisiennes sur le Recensement de 1966 et l'Enquête Nationale Démographique Tunisienne de 1968-69 (qui était une enquête à 3 passages) que la taille moyenne des unités collectées est plus restreinte pour celle-ci (4.96) que pour celui-là (5.19). La raison est à la fois méthodologique et sociale. Ou plutôt elle est l'imbrication des deux car la raison sociale n'existe pas en dehors de sa saisie par une méthode. D'une part, l'observation, étant répétée, saisit mieux les émigrations que les immigrations (B. LACOMBE, 1974), et donc la taille des ménages y est plus restreinte que pour un passage unique. D'autre part, la "perte" d'un individu pour un petit ménage est proportionnellement plus importante que pour un gros, ce qui modifie profondément la répartition des ménages selon la taille entre l'enquête et le recensement. Enfin, les petits ménages migrent plus aisément (ils sont de formation plus récente, ont une moyenne d'âge des individus plus jeune, ont un habitat plus précaire). Et surtout, l'expérience le prouve, ils migrent plus fréquemment. Ce dernier fait avait d'ailleurs fortement perturbé la base de sondage de l'enquête citée.

Nous avons un autre bon exemple, mais un exemple à contrario cette fois ci : Une des ethnies (par prudence nous gardons ce terme dans le vague actuel, voir les considérations de Ph. COUTY, G. PONTIE et Cl. ROBINEAU, 1981, sur la question, nous y adhérons pleinement), du Sénégal, les Serer, a une règle de parenté matrilineaire (c'est-à-dire que charges et biens sont détenus par les hommes, suivent les lignées féminines), mais la règle matrimoniale est la virilocalité : l'épouse rejoint le mari. Il apparaît alors au niveau des déplacements occasionnels et des migrations un phénomène très fréquent : quand une femme retourne chez ses parents et qu'elle s'y rend accompagné d'un enfant, cet enfant est presque systématiquement une fille. Ce détail, pour le relever, exigeait que l'on s'interroge sur les conséquences possibles du système de parenté sur la démographie (B. LACOMBE, 1969) ; il est une des chances qu'accorde parfois l'analyse des sous-produits. MERTON appelait cela la SERENDIPITY qui est la trouvaille au hasard, au hasard apparent. (R.K. MERTON, 1965). Cependant il faut bien en convenir ; la plupart des remarques qui peuvent être faites relèvent plus fréquemment de la critique méthodologique que de l'information scientifique proprement factuelle.

Les événements matrimoniaux

Une autre étude de sous-produit, très pertinente pour notre propos, est celle de la nuptialité dans une enquête à passages répétés. Cette étude a pris en compte la totalité des unions repérées pendant l'observation démographique, que ce soit les mariages, les divorces, les veuvages.

Une exploitation des unions nouées ou dénouées pendant l'observation démographique a eu lieu, pour des raisons tenant à l'informatique disponible à l'époque, elle est partie du document de base de l'enquête elle-même. Il n'y a pas eu de rapprochement informatique de ce nouveau fichier avec le fichier des individus et des événements relevés pendant et par cette même observation. (Voir en annexe).

Dans un premier temps, chaque changement de situation matrimoniale repéré a amené la création d'une fiche, après confrontation les doubles ont été éliminés et leurs renseignements originaux portant, soit sur le conjoint, soit sur l'événement repris, a été retranscrit sur l'autre fiche. Comme il fallait prendre une règle, c'est la fiche du conjoint de sexe masculin qui a été gardée.

Ici déjà on voit qu'une information méthodologique sur l'observation était disponible mais qui n'a pas été conservée : l'origine de chaque renseignement. Il est vrai qu'à l'époque le fait de se lancer dans cette opération paraissait déjà suffisamment périlleuse pour ne pas trop lui demander ...

La raison du fait que l'on peut trouver deux traces d'un événement matrimonial tient au fait qu'il affecte un couple, lequel est donc saisi, pour les couples résidents, deux fois : à travers chaque membre du couple, car c'est les individus qui sont prioritairement observés et non les unions. Si un seul des membres du couple appartient à la zone de recensement, on obtient une seule trace de l'événement. Notons que pour un veuvage, seule une trace est obtenue puisqu'il n'a pas été exploré les décès des mariés, ce qui apparaît au fond être une erreur. Il est vrai qu'avec les moyens informatiques disponibles aujourd'hui, où le démographe a un accès immédiat avec les informations engrangées dans l'ordinateur, quand "tout" a été chiffré et apuré, de tels errements ne se produiraient plus.

Sont alors chiffrés les renseignements portant tant sur l'événement que sur les conjoints.

La fiabilité des données est très entachée de par leur mode de collecte, pour un événement tel que le mariage nous avons la moitié des âges non déclarés pour les époux et 10 % pour les épouses. Pour les divorces ce pourcentage tombe à moins de 10 % pour les hommes et moins de 5 % pour les femmes et (epsilon) pour les deux sexes au veuvage. Or ces pourcentages sont de fait la proportion de conjoint inconnu, car non saisi par l'enquête (c'est un non-résident). Et donc, contrairement à ce que l'on pourrait croire, plus le pourcentage d'omission d'âge est fort, plus l'observation est complète, en termes relatifs. Et donc si les mariages sont relativement bien saisis, les fins d'unions le sont très mal, en particulier les veuvages.

Note : nous présentons en annexe les quelques tableaux chiffrés qui permettront au lecteur de faire ses propres observations.

La vraie question d'une telle exploitation n'est pas l'information possédée mais l'information manquante. Il y a donc deux sortes de biais : le premier est sur la saisie, le repérage, de l'événement lui-même par une enquête qui n'a pas pour objectif de saisir l'événement, et le deuxième biais est celui de la complétude de l'information sur l'événement repéré. Pour les mariages, l'on observe que le couple n'étant pas formé l'un des conjoints à toute chance de ne pas être saisi dans des sociétés où la cohabitation immédiate n'est pas la règle, mais on peut penser les repérer correctement. Par contre, pour les divorces au contraire c'est la saisie même de l'événement qui est improbable.

Notons un deuxième phénomène : c'est quand l'autre, l'absent, est un homme que les renseignements manquent le plus. Sans que l'on puisse l'affirmer, l'expérience et les données permettent d'avancer que les femmes s'abstiennent de renseigner l'enquêteur même quand elles savent, et n'inventent pas quand elles ne savent pas : ceci découle directement des biais relevés par ce travail quant aux ethnies et religions où il est remarqué que l'homme affecte toujours à son épouse une identité culturelle commune, ce qui n'est pas le cas pour la femme.

Pour saisir les effets des règles de cohabitation entre époux, l'analyse secondaire avait relevé l'événement lié à l'événement matrimonial. En effet très souvent, c'est cet événement lié qui permet de déceler l'événement matrimonial lui-même : un départ masque une émigration suite à un divorce, par exemple. De tous ces événements liés, c'est la migration qui est le plus important. Cette migration touche exclusivement ou quasi-exclusivement les femmes (qui rejoignent le domicile conjugal, (mariage) ou celui des parents (divorce, veuvage)). Dans les 2/3 des cas pour un mariage et 8/10 des cas pour un divorce, la femme migre dans cette région du Sénégal. Par contre le veuvage n'entraîne une migration que dans 1 cas sur 20, mais sur 20 repérés, ne l'oublions pas.

Nous voyons donc là, malgré les défauts de l'information une confirmation de l'importance des conséquences pour une femme d'un changement de situation matrimoniale dans un système où la résidence est déterminée par le père ou l'époux. Surtout si l'on considère que cela n'affecte que marginalement les hommes : autour de 1 % des hommes migrent suite à un divorce ou un veuvage.

Il y a quelques effets secondaires dues aux règles de parenté matrilineaires mais une étude (B. LACOMBE et Al., 1977) a montré que ces liens étaient, quand ils jouaient dans la règle de résidence, extrêmement solide ; ce qui explique que quand l'on a affaire à un mariage préférentiel c'est-à-dire mariage entre cousins croisés : un homme épouse la fille du frère de sa mère (qui n'est pas forcément sa cousine germaine, nous sommes en parenté classificatoire), et avec résidence chez le père de la femme (et donc en apparence résidence du couple chez la femme, mais ce n'est qu'une apparence), le divorce est très rare et statistiquement non perçu, d'où la quasi - absence d'événement lié "migration de l'homme" suite à un divorce, et pour le mariage cela ne se voit pas puisque l'homme réside depuis plusieurs années chez son oncle, frère de sa mère et père de sa future épouse, (en termes de parenté classificatoire ne l'oublions pas).

Cette notion "d'événement lié" défini comme "l'événement provoqué" par l'événement matrimonial, et dont la détermination obligeait au retour aux documents de base de la collecte apparaît importante et sa fréquence est mesurée malgré la qualité des données, qui n'étaient pas bâties pour saisir les changements matrimoniaux.

Remarquons que si nous avons eu l'idée de relever cet événement lié c'est essentiellement parce que cet événement marginal, noté dans les marges des documents de base était bien souvent le signe du changement matrimonial : c'est par la migration, en particulier, ou la simple absence, que l'enquêteur percevait un problème et qu'il lui était donné l'information du changement de situation de la personne enquêtée. Et donc, l'on voit l'importance de l'existence sur les documents de ce type de traces car ce sont elles qui font l'information, le fait n'existe pas indépendamment de ce qui le révèle.

Il faudrait ici se référer aux travaux de Louis HENRY (1967) sur les recherches en démographie historique où un biais apparaît toujours : la vie matrimoniale est repérée par la fécondité, et toute la question est de rendre indépendante celle-là de celle-ci ... "L'histoire se fait avec des documents", tel est le titre du chapitre 3 de H.-I. MARROU (1975). Et l'on peut aussi se référer au livre de Paul VEYNE (1979).

Les dates des événements matrimonial et lié sont toujours très proches ; ils se produisent dans le même mois (au sens de durée), d'où la nécessité, et pas seulement l'intérêt, de ne pas se restreindre au champ étroit des visées précises d'une enquête. Toute enquête doit mordre sur les marges de son champ d'observation et porter attention aux informations secondaires nécessaires à sa collecte principale, et l'analyse doit prendre en compte la totalité de l'information sans décider à priori quoi est bon et quoi est négligeable.

Conclusion

A partir de ces quelques exemples l'on peut affirmer la validité de l'analyse des sous-produits d'enquête. Cependant il faut en conclusion avancer plusieurs observations.

Les analyses secondaires paraissent souvent des amusements et sont critiquées comme des amusements. Mais il faut bien l'affirmer : il n'y a pas de problème scientifique mineur. On ne sait pas où soufflera le vent. En conséquence il n'est pas besoin d'espérer de grandes choses pour avoir l'audace de tenter une recherche. Que l'on soit plein d'ambition ou pas pour son travail, en probabilité on appartient à la cohorte des gagne - petit de la recherche. La science qui avance à pas de géants, le fait toujours après avoir piétiné longtemps.

Il est vrai que cette position demande comme corrolaire que les travaux qui se soldent par un échec fassent aussi l'objet d'un compte rendu, mais le système de la communauté scientifique ne le permet pas ... en effet on ne parle des travaux dont les résultats sont probants, or les erreurs devraient être dites, cela éviterait de les recommencer.

Les analyses secondaires sont des analyses très coûteuses en temps, les ouvrages auxquels nous faisons référence ne sont très souvent que la partie émergée d'un iceberg de travail, mais ceci n'est pas un argument pour abandonner, car alors toutes les sciences sont là pour témoigner que l'arbre de la réussite, une découverte, masque la forêt des échecs et des essais sans lendemain. Mais cet argument de la minceur des résultats des analyses secondaires en égard à l'énormité du travail fourni n'est pas valable. C'est une confrontation des coûts et bénéfices réels qui serait nécessaire, et nous doutons que cela tourne à l'avantage des travaux lancés à l'aveugle. L'on pense à ces enquêtes conçues comme des énormes trains auxquels on rattache un questionnaire de plus "parce que ça ne coûte pas plus cher", comme nous le disait un promoteur. Il oubliait alors qu'une enquête ne peut pas, avec un niveau d'organisation donné, avec un coût donné et une qualification donnée d'une équipe d'enquêteurs, saisir plus d'une quantité d'information déterminée, augmenter cette quantité revient à diminuer la qualité de l'ensemble collecté. Il y a un phénomène de vases communicants entre la quantité et la qualité.

Nous avons donc affaire à une économie de moyens et il est quand même moins coûteux et plus facile de se livrer à une analyse secondaire qui permet de tester des hypothèses que d'engager un lourd travail de collecte dont le résultat probable sera mince, ce que l'expérience prouve. Nous n'aurons pas la cruauté de citer un exemple, mais les exemples ne font pas défaut.

D'autre part, mieux vaut une analyse de données imparfaites (et pas une analyse imparfaite de données parfaites - s'il existe des données parfaites ! -) que le lancement d'une enquête sur une idée avec tous les risques d'échec : il y a trop d'enquêtes - bidon, et qu'on ne vienne pas nous parler des prétendus pré-test. C'est déjà trop tard, l'enquête est décidée et le pré-test ne suffit pas à la frapper de mort car l'on pense toujours corriger les erreurs : de toute façon on ne sait comment faire une enquête que quand on la faite et qu'elle est finie.

Les analyses secondaires faites sur les enquêtes démographiques ont de larges retombées méthodologiques sur le plan de la collecte même et sur l'évaluation de la qualité des données principales recueillies. Certes, et Remy CLAIRIN (1981 et 1982) en a fait la critique, la mémoire collective est fragile en collecte, mais ceci n'empêche pas cela.

Les analyses secondaires permettent non seulement une amélioration méthodologique mais aussi une amélioration sensible de la vision que l'on a d'un phénomène, et permettent l'inclusion de nouvelles orientations scientifiques dans la collecte.

Par ailleurs il faut insister sur le fait que la masse des données inexploitées est un véritable scandale si l'on considère les coûts de la collecte et le manque de données en pays africains. Les démographes d'analyse se copient l'un l'autre, chacun raffinant sur les raffinements de son prédécesseur.

C'est ainsi qu'il nous a été donné d'examiner les différentes évaluations réalisées pour la population de la Côte d'Ivoire (avant que les données du recensement ne paraissent), l'effet général était comique : une hypothèse devenait une certitude laquelle fondait une hypothèse ... Et sur les enquêtes régionales réalisées vers 1965 et l'étude de Louis ROUSSEL (1967), qui avait fait la synthèse, on trouvait une succession de travaux : chacun était sérieux, mais l'ensemble restait assez triste à contempler. Et ces analyses se font sans que leurs auteurs aient recours à de nouvelles orientations qui justifieraient de nouvelles hypothèses.

La démographie science sérieuse ou science humoristique ? Mais à la décharge des analystes et des faiseurs de rapports, dont nul ne peut contester le sérieux, il faut dire que l'on a une situation absurde : des analystes sans données et des données sans analystes. Ce doit être les effets de la division du travail en démographie.

On "passe trop vite sur le problème de la sous-utilisation flagrante des résultats des enquêtes passées". (Gérard WINTER, 1981).

Rappelons à ce propos la remarque désabusée de Jacques DUPAQUIER à propos des travaux de démographie historique :

"Personne ne pourrait dire au juste combien de villages français ont été étudiés en bonne règle depuis la parution de CRULAI (1959). Les estimations varient de 100 à 300. Beaucoup de monographies paroissiales ont été entreprises quasi clandestinement ; beaucoup ont été entreprises qui n'ont pas été achevées ; la plupart demeurent inédites et les résultats semblent devenus propriété privée de quelques professeurs d'Université qui se réservent d'en tirer parti, sans qu'on ait toujours la garantie qu'ils puissent aboutir ; les fiches sont très rarement déposées à l'INED ou dans les archives, contrairement à ce qui avait été prévu. Enfin, des mémoires accessibles au chercheur, une partie seulement a été publiée".

(J. DUPAQUIER, 1972-83).

C'est toute la situation des travaux de démographie qui est ici exposée ...

Or, pour en revenir à la question des données, seule une analyse permet de conclure sur leur intérêt. Les condamner sans examen (et ne pas diffuser leur étude) n'est pas une politique scientifique défendable. En effet, il est de coutume de taire les échecs (pour ne pas nuire à l'auteur de l'enquête, ou aux auteurs des analyses ...) mais il faudrait au contraire les officialiser. Il n'y a aucune honte à rater une enquête, sauf pour ceux qui ne savent pas quelle géhenne est une enquête sur le terrain et qui jugent de la collecte du haut d'une illusoire supériorité d'homme à plume sur l'homme à enquête. Il n'y a aucune honte à ne pas aboutir dans une analyse. Le cas est trop fréquent que l'erreur soit répétée par une nouvelle enquête "bis". Le cas est trop fréquent aussi, nous avons plusieurs exemples en tête, chacun vécu, où l'on a fait refaire par un autre une étude de données qu'un analyste précédent avait étudié sans succès, non parce qu'il était incompetent, mais parce que les données elles-mêmes étaient inanalysables pour le point de vue imposé du moins

Une tendance générale dans les rapports d'enquête est celle de ne pas faire une véritable critique des données. Les données présentées sont critiquées, ou plutôt cadrées, mais l'on préfère ne pas parler de ce dont on n'est pas sûr pour affirmer les résultats dont on se croit sûr. De même, à postériori, les analyses secondaires d'enquêtes démographiques ne se livrent pas à l'étude de la qualité des sources, soit l'enquête est jugée "bonne" et on l'accepte dans toutes ses parties et résultats, soit on la trouve "mauvaise" et on l'enterre pudiquement. Mais la question ne se pose pas du tout comme cela : d'une part une enquête n'est jamais parfaite. Il faut la juger par rapport à ses objectifs, atteints ou non, et pour une analyse secondaire, il se peut que le "hasard" fasse que la fiabilité d'une enquête qui est un échec par rapport à ses objectifs soit bonne voir même excellente.

Sans porter de jugement sur sa qualité, il est de fait que l'enquête rétrospective du Sénégal de 1960 a produit peu de résultats, cela n'a pas empêché V. MARTIN d'en tirer une étude correcte des ménages de la région du Sine-Saloum. (V. MARTIN, 1970).

Une analyse secondaire est une analyse sur des données secondaires dont la qualité en principe, est inférieure, aux autres données de l'enquête. Les chiffres sont trompeurs : ils sont pleins de fausse assurance. La critique que l'on peut en faire n'est que rarement interne. On a des chiffres hétérogènes, une enquête n'est jamais homogène : un recensement très complet peut avoir mesuré l'activité économique d'une manière déplorable. Les analyses secondaires demandent tout un travail d'analyse des sources et pas seulement une analyse critique interne de la valeur des chiffres, lesquels sont très souvent lissés, polis et "parfaits".

Il nous a été donné d'entendre qu'une table de mortalité obtenue par une enquête était bonne parce que elle correspondait, après lissage, à une des tables-types de mortalité des Nations-Unies. La primauté généralement accordée au chiffre théorique aux dépens des données d'enquête explique ce genre d'aberration : on construit des tables-types pour pallier au manque d'informations et dans un second temps on est prêt à rejeter toute information qui est en désaccord avec des palliatifs théoriques.

Rappelons que le rapport de masculinité a été très longtemps jugé intangible entre 104 et 105 garçons pour 100 filles à la naissance. Toute enquête qui ne trouvait pas ce chiffre fatidique était jugée défectueuse : il faudrait faire une étude de démographie comique qui rassemblerait toutes les justifications que les faiseurs d'enquêtes ont apportés pour justifier les rapports de masculinité qu'ils obtenaient. Nous-mêmes, nous nous sommes livrés à quelques remarquables et périlleux discours explicatifs (B. LACOMBE, 1973).

Ce détour est nécessaire si l'on veut comprendre que les résultats d'enquête sont surtout, quoiqu'on en dit, méthodologiques car il n'existe pas de fait scientifique sans son habillage méthodologique. Et l'analyse des sous-produits d'une enquête permet de mieux connaître cet habillage et par conséquent les faits scientifiques eux-mêmes. Mais si l'apport factuel est généralement plus faible que le méthodologique, il n'en reste pas moins important, et nécessaire pour toutes les raisons dites plus haut (test d'hypothèses et coût essentiellement).

De toutes les façons il faut comprendre que la critique des sources, des documents, de la collecte, des données, par tous les moyens possibles, est un des devoirs des démographes à un quelconque stade de leur travail pour une meilleure connaissance des faits de population. Mais cette attitude critique doit être encore plus vigilante pour les sous-produits d'enquête.

Il semble qu'au moins deux conditions doivent être remplies pour se livrer à des analyses secondaires d'une enquête :

. l'analyste connaît parfaitement la société en cause, surtout s'il s'agit d'informations sociales, ou bien domine parfaitement la démographie, s'il s'agit d'informations purement démographiques, et alors il saura ce que les chiffres disent ;

. l'analyste a fait l'enquête, et alors il sait ce que les chiffres ne disent pas.

A quoi il faut peut-être ajouter dans l'un et l'autre cas un bon moral et le goût de la recherche de la petite bête.

Et puis après tout il faut être un peu sérieux. Qu'est-ce que la démographie sinon un énorme sous-produit de la paperasserie administrative ? Née d'un accident historique : l'existence de bulletin de décès des paroisses anglaises dont les classes riches se servaient comme signal d'alarme d'épidémies de peste et que John GRAUNT eut l'idée d'exploiter à des fins que nous appelons aujourd'hui scientifiques (E. VILQUIN, 1978), la démographie s'est construite sur les recensements et ce n'est que récemment qu'elle se fonde d'une manière autonome par sa collecte. Et là nous voyons la place de la démographie africaine de langue française avec les enquêtes rétrospectives à passage unique dont l'originalité étonne encore, et l'effort, que l'on ne peut que toujours admirer, de Louis HENRY et de la démographie historique qu'il a fondée avec ses méthodes et ses techniques. Mais toute science n'est pas autre chose au départ qu'une scorie d'une autre, ou d'autres, tout comme l'ensemble de l'activité scientifique n'est qu'un avatar du fonctionnement de la société. Alors peut-être que la question posée : celle de la légitimité de l'analyse des sous-produits, n'est qu'une question à réponse évidente. Comme toute question à partir du moment où elle est correctement posée. Et la réponse est que l'on ne peut améliorer la connaissance démographique, conçue comme collecte et analyse imbriquées, sans recourir vigoureusement aux analyses secondaires des enquêtes démographiques.

Annexe

La nuptialité dans le Sine-Saloum (voir le Document de Travail n°14 de la Section de Démographie de l'ORSTOM, Mai 1982).

L'enquête du Sine-Saloum menée de 1962 à 1966, et qui a intégralement observé les années 1963, 64 et 65, a été réalisée par plusieurs passages. L'information obtenue porte autant sur la structure de la population (étudiée lors du recensement initial) que sur les mouvements.

La nuptialité et la migration ont donc été étudiées par l'auteur, comme les autres composantes de la démographie des zones étudiées. Cependant les analyses dont nous faisons état ici portent sur des exploitations particulières supplémentaires, qui sont toutes deux reparties du fichier original manuscrit de l'enquête de terrain.

(Pour de plus amples informations voir la bibliographie jointe).

Effectif selon la zone et l'événement.

Zone	Evénement		
	Mariage	Divorce	Veuvage
Niakhar	1913	397	542
Paos Koto	1190	185	224

Proportion d'âge non-déclaré équivalente à la proportion de conjoint (nouveau ou ancien) inconnu car non-saisi par l'enquête (étranger aux zones d'enquête).

Zone	Evénement	% Age non déclaré	
		MASC.	FEM.
Niakhar	Mariage	0.55	0.10
	Divorce	0.03	0.01
	Veuvage	0.01	0.00
Paos Koto	Mariage	0.41	0.12
	Divorce	0.10	0.05
	Veuvage	0.01	0.00

BIBLIOGRAPHIE

. La nuptialité dans le Sine-Saloum Sénégal Doc. de Trav. de la Section de Démographie de l'ORSTOM n°14, 29 pages, n°14, Mai 1982 : 29.

. dh n°31, 1980, Bulletin d'information de la Société de Démographie Historique, Paris.

BENOIT (D.), 1976. - Une étude démographique à partir des registres paroissiaux en pays Gourounsi (Haute-Volta). Cah. ORSTOM, Sér., Sc. Hum. Vol. XIII, n°3, Paris.

BENOIT (D.), LACOMBE (B.), LEVI (P.), LIVENNAIS (P.), SODTER (F.), 1981.
- Main Results of a Survey based on the Parish Registers of Kongoussi-Tikare, 1978. In African Historical Demography Vol. II. Proceedings of a Seminar in the Center of African Studies. University of Edinburgh 24 th and 25 th April 1981, pp. 33-44.

BENOIT (D.), LEVI (P.), VIMARD (P.), 1982. - Structures des ménages dans les populations rurales du Sud Togo. 10ème Congrès Mondial de Sociologie Mexico, Août 1982 : 24.

BOUCHART (G.), 1982. - Les sobriquets chez les marins-pêcheurs étaplois. dh. Bull. d'Information, Société de Démographie Historique n°35, Avril 1982.

CLAIRIN (R.), 1981. - Quelques réflexions sur la collecte démographique, plus particulièrement en Afrique Tropicale. STATECO/INSEE, Paris, Mars 1981 : 5-26.

CLAIRIN (R.), 1982. - La coopération française en matière de Démographie a-t-elle des chances de survie ? (papier présenté au Groupe de Démographie Africaine, Paris, Janvier 1982).

CANTRELLE (P.), 1969. - Etude démographique dans la région du Sine-Saloum (Sénégal) - Etat civil et observation démographique. ORSTOM, Paris, Coll. Trav. et Doc. n°1 : 121.

CICRED, 1980. - A new approach to cooperative research in the population Une nouvelle façon d'aborder la coopération dans la recherche démographique n°2 (cahier jaune), Paris, CICRED, 1980 : 116.

(On s'intéressera plus particulièrement aux notes et aux travaux regroupés dans le groupe de travail n°3 sur les types de familles et de ménages dirigé par Louis ROUSSEL de l'INED).

COUTY (Ph.), 1981. - Analyse de l'ouvrage de J.-Y. MARCHAL, Chronique d'un cercle de l'A.O.F. in Bull. Analyt. de Doc. AMIRA/INSEE. Paris. N°2, Déc. 1981.

COUTY (Ph.), PONTIE (G.), ROBINEAU (Cl.), 1981. - Communautés rurales, groupes ethniques et dynamismes sociaux, Note AMIRA n°31.

CNRES, 1966. - Recensement Général de la Population 1966. Rapport Méthodologique : Etat et Structures des familles en Algérie. Sér. C ; Vol. 1 ; 2 tomes, multigr. : 833. CNRES (Algérie), 1966.

CYNCYNATUS, GIORGI, GREIVELDINGER, 1972. - Monsieur DUPONT s'appelle Martin et son prénom est Jean. Econ. et Stat. n°35, Juin 1972 : 49-53.

DUPAQUIER (J.), 1972. - Problèmes de représentativité dans les études fondées sur la reconstitution des familles. Annales de Démographie Historique 1972, EPME et Mouton éd. Paris 1972.

FRUED (S.), 1968. - Contribution à l'histoire du mouvement psychanalytique Payot, Paris, Coll. PBP n°84, 1968.

GARENNE (M.), 1981. - La taille des ménages en Afrique Tropicale. Section de Démographie, ORSTOM, Doc. de Trav. n°12, Juin 1981 : 43.

GARROS (B.) et COLVEZ (A.), 1981. - Qualité des réponses concernant l'âge dans une enquête de santé publique.

INSERM, Unité de Recherche 164 p. dactylo., (document interne à se procurer auprès de B. GARROS).

GASTELLU (J.-M.), 1980. - Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique. Cah. ORSTOM Sér. Sc. Hum. n°1-2. 1980.

HENRY (L.), 1967. Manuel de Démographie Historique Droz Genève-Paris : 146.

LACOMBE (B.), 1969. - Mortalité et migration. Cah. ORSTOM Sér. Sc. Hum. Vol. VI n°4 - 1969 : 11-42.

LACOMBE (B.), 1972. - Etude démographique des migrations et des migrants relevés de 1963 à 1965 dans l'enquête du Sine-Saloum (Sénégal). Cah. ORSTOM Sér. Sc. Hum. Vol. IX, n°4-1972 : 393-412.

LACOMBE (B.), 1973. - L'état civil malgache et son exploitation démographique. Cah. ORSTOM, Sér. Sc. Hum. Vol. X, n°4-1973 : 343-360.

LACOMBE (B.), 1975, . - Note sur la famille et le ménage. 2ème Colloque de Démographie maghrébine 1975. (Cette note sera reprise dans le volume collectif à paraître courant été 1982).

LACOMBE (B.), 1975, . - Les données collectives in Sources & Analyse des données démographiques. INED, INSEE, Min. de la Coop., ORSTOM, 3ème Partie, Vol. I : 40-62.

LACOMBE (B.) et Al., 1977. - Exode rural et urbanisation du Sénégal. Coll. Trav. et Doc. n°73, ORSTOM, Paris.

LACOMBE (B.), 1982. - Famille et ménage comme unités d'observation en Démographie. AMIRA/INSEE, à paraître dans un recueil d'études sur les unités d'observation.

MARROU (H.-I.), 1975. - Delà connaissance Historique. Coll. Points, Histoire, Ed; du Seuil 1975 : 319 (1° éd. : 1954).

MERTON (R. K.), 1965 (2ème éd.). - Eléments de théorie et de méthode sociologique. Plon, Paris 1965.

Note : Le passage auquel nous faisons allusion a été reproduit dans P. BOURDIEU, J.-Cl. CHAMBOREDON, J.-Cl. PASSERON. Le métier de sociologue Mouton/Bordas Paris 1968, pages 155-157.

ROUSSEL (L.), 1967. - Côte d'Ivoire 1965. Population - Etudes régionales 1962-65 Min. du Plan, SEDES, ABIDJAN, 1967.

ROY (G.), 1963. Etude sur les migrations intérieures de population à Madagascar ORSTOM, IRSM, Tananarive, multigr. : 182 + cartes ht.

SAADA (P.), 1980. - Etudes socio-urbaines au Congo (4 volumes : Brazzaville
Pointe Noire
Centres Secondaires
Etude de Synthèse)

Urbanor/CRETH, Paris/Brazzaville 1980.

VEYNE (P.), 1979. - Comment on écrit l'Histoire suivi de FOUCAULT révolutionne l'Histoire Coll. Points, Histoire. Ed. du Seuil, 1979 : 247 (1° éd. 1971).

VILQUIN (E.), 1978. - Une édition critique en français de l'oeuvre de John GRAUNT (1620-1674). Population 1978, n°2 : 413-423.

WINTER (G.), 1981. - Commentaire sur Conducting Surveys in Developing Countries in Bull. Analyt. de Doc. n°2, AMIRA/INSEE - Paris Déc. 1981.